

## SPASAD FONDATION DGL et MAXI AIDE

- **Les partenaires:**

- **La Fondation Dispensaire général de Lyon**

Fondée en 1818, elle gère 2 centres de santé médicaux polyvalents, 2 SSIAD, 1 CSI et un important dispositif de radiologie et d'imagerie .

L'expérimentation porte sur le SSIAD de Lyon 3° et 7° arrondissements (87 places)

- **Maxi Aide Grand Lyon**

Fondée en 1954, l'association gère un service d'aide et d'accompagnement à domicile sur Lyon (3°, 5°, 7° et 9° arrondissements) et sur les villes de Rillieux la Pape et Saint Cyr au Mont d'Or. Elle dispense près de 280 000 heures d'aide et d'accompagnement auprès de 1700 usagers (PA, PH, actifs) et gère des services de portage de repas et de transport accompagné

## **SPASAD FONDATION DGL et MAXI AIDE**

### **Origine du projet d'expérimentation SPASAD**

Les 2 partenaires se connaissent depuis longtemps et ont des administrateurs communs.

La Fondation n'a pas de service d'aide et d'accompagnement mais son SSIAD est bien intégré dans la filière gérontologique de Lyon 3°

Maxi Aide a développé son action sur la rive droite de la Saône et a commencé à intervenir sur la rive gauche du Rhône. Maxi aide dispose d'une gamme de services d'aide et d'accompagnement et a l'expérience de la continuité des soins (7 jours sur 7 et 24h sur 24) et de la prise en charge rapide.

Cette complémentarité est à la base de leur volonté d'expérimenter l'expérimentation d'un SPASAD par convention

Une convention de partenariat a donc été conclue en ce sens en novembre 2015.

## SPASAD FONDATION DGL et MAXI AIDE

- **Un contexte nouveau pour les 2 partenaires**

Jusqu'à ce jour, la Fondation connaît deux partenaires institutionnels: l'ARS Auvergne Rhône Alpes et l'Assurance Maladie.

Maxi Aide travaille avec le Département du Rhône, auquel s'est substitué la Métropole de Lyon depuis 2015, la CARSAT Rhône Alpes et les Caisses de retraite et mutuelles.

Avec l'expérimentation SPASAD, chacun des partenaires découvre les interlocuteurs de l'autre et leurs contraintes.

Toutefois, les premiers documents échangés à propos de l'expérimentation avec l'ARS confirment que celle-ci ignore le SAAD et entend bien continuer à le faire.

## **SPASAD FONDATION DGL et MAXI AIDE**

### **Articulation avec les travaux du programme de modernisation**

Du fait du nombre de structures engagées sur le volet Aide et Soins du programme de modernisation, deux groupes ont été constitués dans le département du Rhône: l'un par les structures gestionnaires de services d'aide et de soins, et l'autre constitué de SAAD voulant s'engager dans une expérimentation SPASAD avec des SSIAD isolés.

La Fondation et Maxi Aide ont choisi de participer au groupe SAAD et de bénéficier de l'apport méthodologique du consultant EQR mais aussi de faire bénéficier les membres du groupe de leur expérience.

Cette approche gagnant-gagnant a été très efficace car une large majorité des structures du groupe SAAD ont pu ainsi concrétiser leur partenariat avec une structure gestionnaire de SSIAD et déposer un dossier de candidature à l'expérimentation.

Le programme se poursuit et la dernière séance a été sur le partage d'informations.

## SPASAD FONDATION DGL et MAXI AIDE

- **Point d'avancement dans la mise en œuvre du projet SPASAD**

Depuis mai 2016, l'annonce du lancement de l'appel à candidatures était repoussée de 15 jours en 15 jours. Il a été finalement lancé le 25 juillet avec une date limite de dépôt le 29 août. A noter que la Métropole n'avait pas délibéré sur cet appel à candidatures à la date de lancement.

L'ARS et la Métropole ont informé le SSIAD de la Fondation le 24 novembre que son projet « est conforme au Cahier des charges de l'expérimentation » en précisant que l'entrée effective dans l'expérimentation ne serait effective qu'après signature d'un CPOM le SPASAD étant pleinement constitué à cette date. MAXI AIDE n'a pas été mise en copie de ce courrier.

Ce courrier attribue un financement de 9 266 € pour accompagner la mise en place du projet: 1 640 € pour permettre l'accès du SSIAD au logiciel du SAAD 3900 € pour l'aide à l'élaboration des procédures de fonctionnement du SPASAD et 3744 € pour la formation à une culture commune Aide et Soins

## SPASAD FONDATION DGL et MAXI AIDE

- **Point d'avancement dans la mise en œuvre (suite)**
- Début janvier 2017, le SSIAD est informé par la Métropole que « *la Conférence des Financeurs souhaitant cerner l'enveloppe qu'elle allouera aux SPASAD, il vous est demandé de détailler les actions de prévention que vous envisagez d'intégrer dans votre CPOM ainsi que leur estimation et ... d'adresser ces données le **11 janvier** au plus tard afin que la conférence prévoie suffisamment de crédits pour financer ces actions* ».
- A noter qu'une fois de plus, le SAAD n'est pas destinataire de cette demande.
- Le lancement de la préparation opérationnelle du lancement du SPASAD a eu lieu le 19 janvier : préparation des actions de communication auprès des usagers et partenaires professionnels et institutionnels, mise en place d'une permanence de responsable de secteur du SAAD au SSIAD, précisions apportées au partage d'information, participation aux réunions... etc

## SPASAD FONDATION DGL et MAXI AIDE

- **Actions de prévention 2017 du SPASAD**
- Prévention de la dénutrition
- Prévention de la déshydratation
- Prévention des chutes à domicile
- Prévention relative à l'isolement
- Surveillance de l'évolution de la fragilité

La prévention relative aux activités physiques et cognitives adaptées a été renvoyée à 2018.

Pour chaque action, il a été précisé le rôle et les moyens mis en œuvre par le SSIAD et le SAAD ainsi que le budget correspondant de chaque partenaire.

Au total, le budget demandé est de 9 150 € dont 5 885 € pour le SSIAD et 3265 € pour le SAAD.